Les policiers en ont ras le képi

02/10/2008 à 18h07
Dans le XIXe à Paris, des voix s'élèvent sur le terrain pour protester contre un certain «laxisme judiciaire». *« (…) Au lieu de communiquer, la justice ferait mieux d'agir, en sanctionnant les fauteurs de troubles que la police arrête.»*

La colère des agents du XIXe s'appuie sur des faits. Un document de six pages recense, sur un an, une cinquantaine d'affaires marquantes où les policiers ont eu le sentiment de ne pas être épaulés par la justice :
• d'un côté, les auteurs présumés de faits de violence que le parquet a laissés libres, juste après leur garde à vue. Certains seront convoqués plus tard.
• de l'autre, il y a les auteurs que la justice condamne à l'audience, *«mais sans mandat de dépôt »,*. Eux aussi seront convoqués ultérieurement. Encore faut-il qu'ils se présentent le jour dit.

Parmi les faits qui ont le plus choqué les policiers : la remise en liberté des agresseurs présumés d'agents des services de sécurité de la mairie de Paris. *«Certains ne seront même pas déférés !»*, s'indigne un commissaire. La police de Paris évoque aussi la remise en liberté, avec simple convocation à date ultérieure, de l'auteur présumé de l'agression de deux femmes journalistes, en tournage pour France 3, le 18 septembre dernier.

«Au final, c'est le sentiment d'impunité qui progresse». (source) (via James P)

Parce qu'il peut encore progresser ?